

Tourisme
en Pays d'Armagnac

côtéGers
G a s c o g n e

magazine offert

Les archives
de la Libération

N° 15 - hiver-printemps 2024/2025

Valérie Vernay
Éric-Emmanuel Schmitt

Le Château
de Mons

La plume des Delord

Histoires
d'armagnac

Grande collecte de la Libération

« Toucher à l'intime »

Jusqu'en mai 2025, les Archives invitent les Gersois à leur confier leurs documents privés portant sur la Libération du département et l'épuration. Entretien avec Pascal Geneste, directeur des Archives départementales du Gers

Côté Gers. Quels types de documents les Gersois peuvent-ils vous apporter et quelles sont les modalités ?

Pascal Geneste. Tout type d'archives est recevable : journaux intimes, correspondance, photographies, dessins, carnets de notes, mémoires mais aussi enregistrements sonores, visuels ou audiovisuels. Au-delà des documents, les détenteurs nous proposent aussi parfois des objets symboliques (médailles, décorations, fanions, drapeaux, uniformes, etc.) qu'on trouve, la plupart du temps, dans les musées. Dans tous les cas, on dialogue avec le contributeur, on l'oriente et on l'assure que la conservation des documents remis, leur restauration si nécessaire, leur description et leur

numérisation seront assurées par des professionnels, sans risque de perte ou de détérioration. Plusieurs modalités de remise sont possibles : le don aux Archives départementales, bien sûr, mais aussi le dépôt révocable ou transformable à terme en don, ou encore le prêt temporaire.

Les archives disposent déjà de nombreux documents sur cette Seconde Guerre. Que peuvent apporter les Gersois comme valeur ajoutée ?

Oui, les Archives départementales conservent déjà de nombreux documents d'archives sur cette période, provenant des services de l'État, des collectivités locales ou de fonds privés. Il semble cependant qu'il en reste beaucoup en mains privées



© Arch. Dép. du Gers



© Arch. Dép. du Gers

qui pourraient encore éclairer davantage certains pans de la guerre, notamment la Libération. L'objectif principal de la « Grande Collecte des archives de la Libération », c'est de toucher à l'intime. Des documents dorment encore parfois dans des armoires familiales ; or, ils possèdent une réelle valeur historique parce qu'ils renouvellent notre récit des événements, offrent une lecture au plus proche de la vie quotidienne des acteurs et témoins de la guerre, de la Libération et de la Reconstruction. Il ne faut pas les minimiser.

La question de la transmission est aussi au cœur de cette collecte : que diriez-vous aux enfants à ce sujet ?

Aujourd'hui, la jeunesse doit faire face à de nouveaux enjeux considérables. Comprendre l'Histoire est essentiel pour tirer les leçons du passé et affronter les épreuves, unis. À cet égard, depuis de nombreuses années, avec l'appui de l'Éducation nationale, les Archives départementales proposent des ateliers pédagogiques pour sensibiliser et initier les scolaires à la recherche historique en les familiarisant avec le patrimoine écrit du Département et en le confrontant aux documents originaux. Grâce à leur service éducatif, les enseignants peuvent travailler sur des thèmes liés aux programmes scolaires. Avec les ateliers « Résister avec les mots » (sur le chant des partisans imprimé à Auch) et « Résister dans le Gers », construits à partir d'une

Ancien combattant 1945-1946



© Arch. Dép. du Gers

sélection de documents d'archives, ils peuvent étudier la Seconde Guerre mondiale à partir de l'exemple local. La Grande Collecte permettra d'enrichir ces ateliers et d'en créer de nouveau, tout en offrant aux enfants la possibilité d'être eux-mêmes les acteurs de l'opération en allant interroger la sphère familiale sur le sujet, de faire parler leurs grands-parents ou leurs arrière-grands-parents, s'ils vivent toujours. Transmettre, c'est aussi rapprocher les générations ou renforcer le lien intergénérationnel.

« Il faut célébrer ces héros anonymes qui ont contribué au retour de la paix et de la démocratie »

Quelle est la finalité d'une telle collecte ?

L'objectif est simple : collecter, sauvegarder et mettre en valeur les sources documentaires de la Seconde Guerre mondiale, qui constituent la mémoire d'un moment central dans l'histoire de la France et du territoire gersois en particulier. Le 6 mars dernier, à l'occasion du lancement des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération, le Président de la République invitait les Français à remettre à un service public d'archives les documents qu'ils pouvaient détenir sur cette page de leur Histoire. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un chef de l'État lançait un tel appel à convoquer non pas seulement la mémoire, mais les traces laissées pour l'Histoire. Les Archives départementales du Gers ont le devoir de s'associer à cette démarche nationale et d'aller au-devant des Gersois qui souhaiteraient leur confier leurs documents privés portant sur la Libération du département et l'épuration qui a suivi.



© Arch. Dép. du Gers

Tracts anti allemand destinés aux troupes allemandes - 1944

Qu'allez-vous faire de ces documents collectés après les expositions ?

Depuis l'origine des Archives départementales, tous les documents qui y sont conservés ont vocation à être communiqués sur le temps long, librement et gratuitement, à n'importe quel citoyen qui le souhaite. La plupart des lecteurs sont des historiens qui produisent des travaux de recherche, des professionnels (comme les universitaires, professeurs et étudiants) ou de simples amateurs. Mais le curieux est le bienvenu !

La valorisation des documents dans le cadre d'actions pédagogiques (ouvrages, ateliers à destination des scolaires) et culturelles (expositions temporaires aux Archives départementales, expositions

itinérantes comme celle présentée cette année sur le Bataillon de l'Armagnac, ou expositions numériques), c'est la cerise sur le gâteau ! Mais là, ce n'est pas qu'une question de volonté, c'est aussi une question de moyens. Dans les périodes difficiles, si l'on veut développer des projets, il faut savoir forger des partenariats en unissant les forces vives. Ce territoire n'en manque pas !

Trois grands rendez-vous culturels sont déjà programmés autour de cette grande collecte : qu'avez-vous voulu transmettre à travers ces moments ?

Avec ces rendez-vous culturels, on veut replonger les Gersois dans une période qui leur est chère. Il n'y a qu'à voir les audiences des documentaires télévisés sur la Seconde Guerre mondiale lorsqu'ils sont diffusés. Dans l'imaginaire collectif, la Libération, c'est la liesse, la joie de recouvrer la liberté et les bals populaires. Mais c'est aussi le moment des derniers combats, des deuils, de la vengeance, des exécutions sommaires. Nous organisons trois rendez-vous pour en parler, de manière apaisée, même si souvent l'émotion n'est pas loin.



© Arch. Dép. du Gers

Le printemps 2025 marquera le 80^e anniversaire de la Libération du pays. Ce sera un moment très important car il ne reste plus aujourd'hui beaucoup d'acteurs et de témoins directs de cette période. S'ils ne livrent pas les documents qu'ils possèdent, il est à craindre qu'ils disparaissent. Il faut célébrer ces héros anonymes qui ont contribué au retour de la paix et de la démocratie et comprendre ce qui s'est joué à partir du débarquement des Alliés jusqu'à l'immédiat après-guerre.

Après le succès de la collecte autour du rugby, et celle qui s'annonce autour de la Libération, allez-vous poursuivre cette façon de faire participer les Gersois à l'Histoire de leur département ?

Aux Archives départementales, la participation citoyenne n'est pas un vain mot ! Dans leur projet de service 2020-2024, le premier axe consistait à placer les publics au cœur de leur politique de collecte, de classement et de communication, au sens large du terme.

Il est essentiel de mieux faire connaître aux Gersois cette institution qui remonte à la Révolution française et qui a été créée, dès l'origine, comme une maison du peuple où se trouve conservée la mémoire d'un territoire et de celles et ceux qui l'ont fait vivre depuis des siècles.

« Les Archives, il ne faut pas les voir comme un mausolée inaccessible ! »



Reliques trouvées au château de Cours à Ponsampère ayant appartenu aux maquisards du Corps franc Pommiès - 1943

© Arch. Dép. du Gers

La programmation culturelle autour de la « Grande collecte des archives de la Libération »

Atelier culinaire

Samedi 5 avril, 14h30

« Cuisiner en temps de guerre (1939-1949) », par les causeries culinaires. Le temps d'un atelier, Sylvie Campech, archéologue et historienne de la cuisine, vous propose de vous plonger dans la cuisine de restriction de la Seconde Guerre mondiale. Comment cuisiner avec rien ou presque rien ?

Conférence

Samedi 5 avril, 16 h.

« Lire sous l'Occupation : entre contrainte, évasion et réarmement moral », par Jacques Cantier, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Toulouse II – Jean-Jaurès. La conférence présente les tribulations de la vie du livre et de la lecture au cours des années noires : la fragmentation du territoire national au lendemain de l'armistice de 1940, la double censure de l'Occupant et du régime de Vichy, la politique de spoliation antisémite qui a durement frappé le monde de l'édition, le basculement dans une économie de pénurie qui a alourdi encore les contraintes matérielles et pesé sur le livre. Dans le même temps, le désir de lecture de la population s'est manifesté avec force.

Atelier d'initiation à la Recherche

Jeudi 22 mai, 17 h.

« Les sources de la Seconde Guerre mondiale », par Hélène Compans, archiviste aux Archives départementales du Gers. L'archiviste référente vous propose de faire un tour d'horizon des sources mises à disposition (archives publiques mais aussi archives privées) pour faire des recherches sur cette période.

Gratuit / Nombre de place limité
Réservation obligatoire au 05 62 67 47 67
ou archives32@gers.fr



Cette institution, il ne faut pas la voir comme un mausolée inaccessible ! Au-delà d'être un lieu de conservation patrimoniale, elle est un lieu de mémoire vivante que les Gersois doivent s'approprier, fréquenter et alimenter.

Pour cela, elle doit s'ouvrir toujours davantage, en mettant des ensembles documentaires en ligne (l'offre a été multipliée par 10 en 5 ans, faisant du site internet des Archives départementales le plus consulté du Gers), en interagissant avec les citoyens par les réseaux sociaux, en proposant des expositions, conférences et ateliers sur des sujets de société (l'immigration italienne ; le rugby ; l'eau ; les femmes), en organisant des journées portes-ouvertes et des opérations comme « La Grande Collecte ».

Auriez-vous des pistes à nous donner sur les prochains thèmes ?

Les idées ne manquent pas ! Mais s'il y en avait une à retenir, j'aimerais bien pouvoir mener une campagne similaire sur l'armagnac, par exemple, certain que se cachent de vrais trésors archivistiques !

Pour contacter les Archives :
81 route de Pessan à Auch
05 62 67 47 67
archives32@gers.fr